



# COTATIONS DE LA SAGE-FEMME LIBERALE

## OBJECTIF GENERAL

Améliorer la pratique professionnelle libérale des sages-femmes en améliorant leur connaissance du cadre législatif. Améliorer la rentabilité.

## FORMATRICE

Marie-Josée FALEVITCH  
Sage-femme

## PUBLIC/EFFECTIF

## DUREE

## FORMAT/LIEU

**Participants :** sages-femmes libérales

**Effectif prévu :** 20

**Durée :** 7 heures / 1 journée de 7 heures de webinaire

**Format :** visio-conférence

**Lieu :** visio-conférence

## PRE-REQUIS

Diplôme de sage-femme

## ACCESSIBILITE

## HANDICAPES

Formation accessible aux personnes handicapées. Nous

## LA PEDAGOGIE

- **Cohérence autour de trois axes : savoir, savoir-faire et savoir être**

- **Méthodes pédagogiques cognitives,**

Activités pédagogiques interactives ou cognitives

Pédagogie inversée :

- Cours magistraux, pré-tests et évaluation des pratiques
- Présentation de diaporamas et de documents
- Cas cliniques
- Echanges

- **Modalités d'évaluation**

Pré-évaluation des besoins et objectifs des participant.e.s en amont de la connexion. Pré-test, post-test, cas cliniques, évaluation de formation à chaud et à distance (environ 1 mois après la fin de formation)

## OBJECTIFS

Améliorer sa pratique professionnelle libérale en matière de consultations par l'amélioration de sa connaissance du cadre législatif.

Améliorer son épanouissement au travail en prenant et respectant sa place dans le système de santé par la connaissance aiguisée de ses compétences et de la convention.



FALEVITCHFORMATION  
@GMAIL.COM



04 66 03 39 88

contacter si vous nécessitez un accompagnement spécifique pour suivre nos formations.  
falevitchformation@gmail.com

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription se fait en ligne. Les délais d'accès vont de la réception du paiement et du contrat et jusqu'à 48h avant le début de la formation

## FINANCEMENT

URPSSF DE LA REUNION

## MATERIEL PEDAGOGIQUE

Tableau blanc numérique.  
Diaporamas.  
Plateforme de visioconférence interactive.  
Questionnaires en ligne.

## PROGRAMME

### Journée 1 - Les COTATIONS

La NGAP (nomenclature générale des actes professionnels)  
La CCAM  
Grille tarifaire / cotations  
Les dernières mises à jour des cotations  
La convention SF : les points importants – les avenants  
La NGAP et la CCAM : actes réalisés par les SF, les subtilités, ce que l'on peut faire, ce qui est illicite. Les obligations de cotations, le cumul des actes...  
La prise en charge des examens et actes par l'Assurance Maladie/Maternité  
Les feuilles de soin : papier / télétransmission  
Les dispenses d'avance de frais  
La facturation et le paiement des actes  
Les actes hors nomenclature, les dépassements d'honoraire  
Exercices pratiques

Evaluations

Mis à jour le 11/05/2023



**FALEVITCHFORMATION  
@GMAIL.COM**



**04 66 03 39 88**